

# Forêts Tropicales

Bulletin d'information de l'Organisation internationale des bois tropicaux, destiné à promouvoir la conservation et la mise en valeur durable des forêts tropicales



## Les fonds disponibles suffisent-ils?

**D**E NOMBREUSES ENTREPRISES du bois opèrent sur la corde raide entre rentabilité et faillite. Elles doivent s'équiper, payer leurs employés et faire face tous les mois à des douzaines ou des centaines de dépenses. Mais il arrive parfois qu'elles manquent de liquidités: un client oublie de payer une facture, ou un élément mécanique essentiel, par exemple une scie, tombe en panne. Quand l'argent cesse de circuler, les petites entreprises risquent de sombrer dans les profondeurs d'une mer noire de dettes et de désespoir.

La viabilité économique est l'un des trois principes fondamentaux de l'aménagement forestier durable (AFD). L'AFD pourrait être parfaitement réalisable techniquement, mais il échouera quand même si les entreprises qui sont censées le mettre en oeuvre arrivent difficilement à joindre les deux bouts.

Un de leurs grands problèmes est la disponibilité de capitaux. Les banques sont peu disposées à octroyer des prêts aux opérateurs du secteur bois, en particulier aux petites entreprises, lesquelles, en définitive, restent de petite envergure et risquent continuellement de se réduire à néant. Les plus grandes entreprises ont sans doute plus de flexibilité, mais elles peuvent aussi se trouver en proie à des difficultés dans l'application des meilleures pratiques forestières si elles ont sans cesse à payer des taux d'intérêt élevés sur leur capital.

Qui viendra investir dans la gestion des forêts tropicales naturelles? Les articles de la



**A l'intérieur** ▶ **investir dans l'AFD** ▶ **mission au Mexique** ▶ **certification au Congo** ▶ **et plus ...**

# Table des matières

## ... Suite de l'éditorial

<b>La mise à disposition de capitaux . . . .</b>	<b>3</b>
<b>Investir dans les industries des forêts tropicales naturelles . . . . .</b>	<b>4</b>
<b>Comment attirer des investisseurs institutionnels? . . . . .</b>	<b>9</b>
<b>Les petites et moyennes entreprises forestières . . . . .</b>	<b>10</b>
<b>La mission au Mexique . . . . .</b>	<b>12</b>
<b>Une forêt certifiée au Congo . . . . .</b>	<b>16</b>
<b>Les palmeraies au palmarès . . . . .</b>	<b>20</b>

## Rubriques

<b>Projets récemment financés par l'OIBT . . . . .</b>	<b>18</b>
<b>Rapport de bourse . . . . .</b>	<b>22</b>
<b>Conférences . . . . .</b>	<b>24</b>
<b>Ouvrages parus récemment . . . . .</b>	<b>26</b>
<b>Quoi de neuf sous les tropiques? . . . .</b>	<b>28</b>
<b>Formation . . . . .</b>	<b>29</b>
<b>Réunions . . . . .</b>	<b>30</b>
<b>Point de vue . . . . .</b>	<b>32</b>



**Rédacteur** Alastair Sarre  
**Traduction** Yvonne Cunnington  
**Lecture** Hana Rubin  
**Mise en page** Justine Underwood  
**Base de données** Manami Oshima

Le bulletin *Actualités des Forêts Tropicales* est une revue trimestrielle publiée en trois langues (anglais, espagnol et français) par l'Organisation internationale des bois tropicaux. Les articles de ce bulletin ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. L'OIBT détient les droits d'auteur pour toutes les photographies publiées, sauf indication contraire. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que l'AFT et l'auteur soient mentionnés. La Rédaction devrait recevoir un exemplaire de la publication.

Imprimé sur papier contenant au minimum 50% de fibres recyclées et au moins 15% de déchets de consommation et sans utilisation de chlore.

L'AFT est diffusé **gratuitement** en trois langues à plus de 14.100 particuliers et organisations dans 125 pays. Pour le recevoir, veuillez communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Le cas échéant, informez-nous de tout changement d'adresse. L'AFT est aussi disponible en ligne sur le site [www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp)

International Tropical Timber Organization  
International Organizations Center – 5th Floor  
Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato Mirai, Nishi-ku  
Yokohama 220-0012 Japan  
t 81-45-223 1110  
f 81-45-223 1111  
tfo@itto.or.jp  
[www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp)

**Couverture** un ouvrier indonésien décharge du bois d'un bateau venu du Kalimantan. Photo: Paula Bronstein/Getty Images

présente édition d'AFT tentent de répondre à cette question. Kerstin Canby (page 4) résume certains des problèmes que rencontrent les petites et moyennes entreprises forestières, dont bon nombre concernent l'accès à des capitaux à des conditions vivables. Elle décrit également dix types particuliers d'investisseurs privés, précise les facteurs qui influencent les choix de placement des investisseurs internationaux, et formule plusieurs recommandations en vue d'encourager davantage d'investissements dans les entreprises opérant en forêt tropicale naturelle.

Peter Vind Larsen (page 8), qui travaille pour un important courtier d'investissement dans le domaine forestier, affirme que les investisseurs institutionnels, tels que les caisses de retraite, ont des sommes considérables prêtes à canaliser vers le secteur de la foresterie tropicale. Ces investisseurs doivent cependant être convaincus qu'il est possible de gérer les risques et les incertitudes souvent liés aux forêts tropicales naturelles.

Le rapport de James Mayers (page 10) fait le point sur les questions d'investissement dans les petites et moyennes entreprises forestières: ces entreprises jouent un rôle majeur en foresterie tropicale; elles ne sont pas appelées à disparaître et méritent beaucoup plus d'attention de la part des décideurs qu'elles n'en ont reçu dans le passé. Il suggère que les gouvernements et les agences d'aide au développement devraient soutenir la formation d'associations d'entreprises non seulement afin d'aider à réduire les coûts de transaction et créer un climat d'investissement propice, mais aussi pour que des subventions judicieuses soient accordées en vue de soutenir les petits entrepreneurs.

Adrian Whiteman (page 32) fait un tour d'horizon plus large sur la nature changeante de l'investissement dans les forêts tropicales naturelles. A son avis, la gestion des forêts tropicales secondaires, ou de la forêt primaire précédemment exploitée, est à peine rentable, notamment si on la compare à d'autres utilisations des terres comme la ligniculture et autres formes d'agriculture. D'autres facteurs viennent aggraver le problème: notamment, le bas niveau des fonds dont disposent les administrations forestières dans beaucoup de pays, la délégation de la responsabilité des forêts à des échelons inférieurs des pouvoirs publics (qui risquent de ne pas avoir les compétences nécessaires pour soutenir l'AFD). Par conséquent, dit-il, les possibilités d'accroître l'investissement commercial dans la gestion des forêts tropicales naturelles à long terme sont limitées. Si cette gestion devait

produire des sources de revenus additionnels, éventuellement grâce aux services que fournit l'écosystème forestier, elle pourrait être plus viable, mais il semble que cette possibilité ne puisse pas se matérialiser dans un proche avenir. Il suggère que l'investissement dans la gestion des forêts naturelles devrait se concentrer sur de petites et moyennes entreprises forestières pouvant satisfaire la demande des marchés locaux et des créneaux spécialisés.

Plus près du terrain, la mission de diagnostic de l'OIBT au Mexique présente un résumé de son rapport à la page 12. Elle a constaté que l'AFD dans des forêts communautaires était en difficulté pour des raisons économiques; elle signale que "les collectivités qui vivent dans la forêt sont prisonnières d'un cercle vicieux: les revenus qu'elles tirent des activités forestières ne sont pas suffisants pour justifier les investissements exigés pour valoriser les produits ou pour améliorer l'efficacité des opérations". La mission estime qu'il y aurait moyen d'augmenter les revenus tirés des services de l'écosystème, tels que le piégeage du carbone et l'approvisionnement en eau propre.

L'Afrique tropicale est en retard par rapport à l'Asie et en particulier l'Amérique latine dans le domaine de la certification, mais c'est peut-être sur le point de changer. Bjorn Roberts décrit le processus de certification d'une concession de bois au Congo (obtenue avec l'aide de l'OIBT et d'autres organismes) et envisage la possibilité d'autres certifications dans raisonnablement peu de temps. Dans ce cas, il semble évident que la nécessité, pour l'entreprise intéressée, de maintenir ses marchés en Europe ait été un facteur primordial de motivation dans sa poursuite de la certification. Cette motivation ne se retrouve cependant pas toujours chez les opérateurs plus petits qui approvisionnent les marchés intérieurs; dans leur cas, il s'agira de trouver d'autres incitations.

L'AFD reste l'une des gageures les plus prometteuses pour le développement durable dans des paysages de forêts tropicales, mais les sentiments ne suffiront pas pour qu'il survie. Il a besoin d'argent, et de beaucoup. La communauté internationale doit continuer à chercher des moyens pour s'assurer que les revenus produits par l'AFD justifient les investissements qui lui sont consacrés.

**Alastair Sarre**